**RÉFÉRENTIEL D’ÉVALUATION BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL (Bac PRO)**

**DANS LE CHAMP D’APPRENTISSAGE 4 : RUGBY épreuve adaptée**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Principe d’élaboration de l’épreuve ADAPTEE CCF de RUGBY | | |
| * Différentes situations de handicap (SDH) peuvent être observées au sein de notre établissement, chacune nécessite une adaptation particulière. * L’objectif affiché est clair : Eviter toute inaptitude totale et permettre aux élèves en situation de handicap reconnu de bénéficier d’une pratique aménagée et adaptée, facteur d’équilibre, de bien-être et d’inclusion sociale. * Pour chaque adaptation, le professeur responsable de la classe, en accord avec l’élève, ses parents, le médecin traitant et l’infirmière de l’établissement propose un projet d’enseignement adapté pour l’élève dispensé temporairement ou partiellement. | | |
| * **Cas n°1** : L’élève est apte partiellement et pratique la même activité que ses camarades et est évalué dans les mêmes conditions que ses camarades. | * **Cas n°2** : L’élève est apte partiellement et pratique la même activité. Certaines conditions de la pratique sont aménagées afin de lui rendre certaines tâches plus accessibles et en cohérence avec les consignes médicales. | * **Cas n°3** : L’élève ne peut pas pratiquer l’activité proposée. Les tâches motrices proposées lui sont inaccessibles. |
| **Asthmatique sévère** | **Obésité Syndrome rotulien**  **Dyspraxique Fauteuil roulant**  **Malvoyant** | **Membres supérieurs ou inférieurs immobilisés**  **Fauteuil roulant sans possibilité d’utiliser les membres supérieurs** |
| PROTOCOLE   * Opposition normale * Réduction des dimensions du terrain * Temps de récupération plus longs entre chaque match * Veiller à la propreté du lieu de pratique / Être attentif à la qualité de l’air pour ces élèves en particulier (brume de sable notamment) * Ventoline ou autre traitement à disposition obligatoirement | PROTOCOLE   * Opposition raisonnée avec des autorisations de blocages restreintes de la part des adversaires * Lancements de jeu favorables pour cette élève * 1 rencontre dont le temps de jeu est réduit à 7 minutes * Temps de pause durant la rencontre * Aménagement des règles de jeu et/ou de l’espace de jeu | PROTOCOLE   * L’élève est évalué sur les AFLP 4 et 6 uniquement * Deux rôles parmi gestionnaire, observateur ou coach sont choisis par l’élève à compter de la séance 5 et évalués au cours des trois séquences d’enseignement suivantes sur 10 points avec poids relatif dans l’évaluation au choix de l’élève : 6/4 ou 5/5 ou 4/6. (Si cycle de 9 séances) * Le troisième rôle sera évalué sur 10 pts le jour du CCF obligatoirement avec une partie théorique (quizz) et une partie pratique. |
| AMENAGEMENT   * R.A.S | AMENAGEMENT (Au choix)   * L’élève en SDH reçoit des lancements de jeu favorables. * Les adversaires raisonnés sont ralentis ou retardés lors des lancements de jeu, voire mis en difficulté par des lancements de jeu complexes pour eux (au sol, en fond de terrain, en l’air) * Possibilité de réduire le nombre d’opposants pour donner plus de temps dans l’organisation motrice de l’élève en SDH et lui permettre d’avoir plus d’espace pour évoluer sur le terrain * Interdire le placage pour l’adversaire, seul le blocage est autorisé * Ballon à grelot (Dys ou mal-voyant) * Ballon jaune ou orange fluorescent éventuellement | AMENAGEMENT   * R.A.S |
| * AFLP 1 et AFLP 2 : IDEM / 12 pts | * AFLP1 et AFLP 2 / 8 pts (4/4) : Pas d’évaluation sur le critère « Mobilité », ni sur « Défense » | * AFLP 1 et AFLP 2 : Non évalués |
| * AFLP 3 à AFLP 6 : IDEM / 8 pts | * AFLP 3 à AFLP 4 / 12 pts avec poids relatif dans l’évaluation au choix de l’élève : 4/8 ou 6/6 ou 8/4 * Rôles sociaux imposés | * AFLP 3 et AFLP 5 : Non évalués * AFLP 4 et AFLP 6 / 20 pts avec trois rôles évalués dont deux rôles sur 10 pts durant les trois dernières séquences d’enseignement et un rôle « préférentiel » sur 10 pts le jour du CCF. |